



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 5 AVRIL 2022

DELIBERATION N°20220405_24

L'an deux mille vingt-deux, le cinq avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse, dûment convoqué le trente mars, s'est réuni en Mairie, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Régis GELEZ, Maire en exercice.

PRESENTS : M. Régis GELEZ, M. Pierre LAFFITTE, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, M. Régis DUBUS, Mme Christine GAYON, M. Guy LUQUE, Mme Emmanuelle BRESSOUD, M. Jean-Marie LAFITTE, M. Alain LACAVE, Mme Sylvie BARTHELEMY, M. François MARTOUREY, M. Pascal BROCA, Mme Céline WAGNIART, M. Thierry ZALDUA, M. Joffrey ROMAIN, Mme Christelle ELOZEGUY, M. Julien LEROY, Mme Patricia GATEL, Mme Béatrice DUCASSE, Mme Adeline COUMAILLEAU, Mme Marielle LABERTIT, Mme Coralie LECOLIER, Mme Fusilha DESTENABE, M. Daniel GAUYAT, Mme Hélène LASSALLE

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme Patricia MORENO, pouvoir à M. Guy LUQUE ; M. Stéphane JACQUOT, à Mme Emmanuelle BRESSOUD ; M. Gilles DOR, à Mme Marielle LABERTIT ; M. Thomas CASAMAYOU, à Mme Coralie LÉCOLIER.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, Mme Béatrice DUCASSE est nommée secrétaire de séance.

Quorum atteint : conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal est valablement autorisé à délibérer.

Nomenclature : 7.3

Rapporteur : M. DUBUS

OBJET : ECLAIRAGE PUBLIC URBAIN – REMPLACEMENT BULLES

Il est prévu de procéder au remplacement de l'éclairage public urbain par des lanternes basse consommation dans le lotissement de Burry.

Le plan de financement des travaux se décompose comme suit :

REEMPLACEMENT BULLES

- Dépose de 25 lanternes,
- Fourniture, pose et raccordement de 13 lanternes CARO leds RAL7016 sur mâts existants,
- Fourniture, pose et raccordement de 8 lanternes ALURA leds RAL6002 sur mâts existants,
- Fourniture, pose et raccordement de 4 lanternes ALURA récupérées RAL6002 sur mâts existants.

Montant Estimatif TTC	20 247 €
TVA pré financée par le Sydec	3 169 €
Montant HT	17 079 €
Subventions du SYDEC	4 270 €

COLLECTIVITE 12 809 €

REPLACEMENTS MÂTS

- 1 mât à redresser,
- Dépose de 13 mâts,
- Fourniture, pose et raccordement de 13 mâts en acier galvanisé thermolaqué RAL7016 de hauteur 4 m.

Montant Estimatif TTC	16 702 €
TVA pré financée par le Sydec	2 614 €
Montant HT	14 089 €
Subventions du SYDEC	3 522 €
COLLECTIVITE	10 566 €

RECAPITULATIF

Montant Estimatif TTC	36 950 €
TVA pré financée par le Sydec	5 782 €
Montant HT	31 167 €
Subventions du SYDEC	7 792 €

PARTICIPATION COLLECTIVITE TOTALE 23 375 €

Après avoir écouté le rapporteur en son exposé et en avoir délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT l'avis des Commissions « Finances – Budgets participatifs » et « Intercommunalité - Administration générale – Jumelage » réunies le 21 mars 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE le plan de financement proposé par le SYDEC pour un montant à charge de la Commune de 23 375 €,

APPROUVE son financement par emprunt syndical contracté auprès du SYDEC.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La saisine de la juridiction peut se faire par envoi sur papier, dépôt sur place ou en ligne via le site sécurisé : www.telerecours.fr.

Certifié exécutoire

- . par transmission au contrôle de légalité le 19/04/2022
- N° acquittement : 040-214002842-20220405-20220405_24-DE
- . par affichage du 19/04/2022 au 20/04/2022

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme



Le Maire,
Régis GELEZ



Le Maire,
Régis GELEZ

PROGRAMME: ****

DOSSIER SYDEC N° : 052705

COMMUNE :

SAINT VINCENT DE TYROSSE

NATURE DES TRAVAUX

REMPLACEMENT BULLE BURRY
Armoire 003 / P61 HLM BURRY

ECHELLE : 1/1500

PLAN ETUDE
ECLAIRAGE PUBLIC

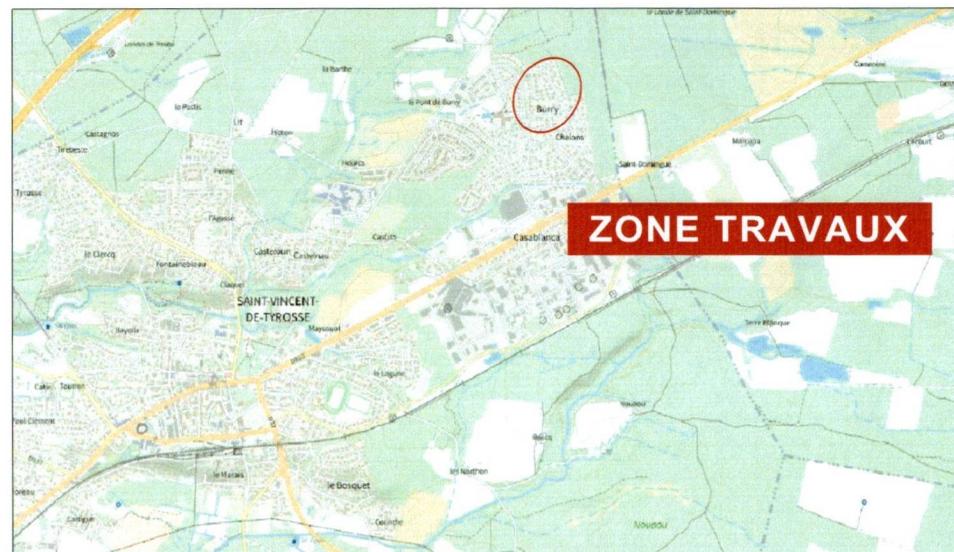
HTAa existante ————
HTAs existant —●—●—●—
HTAa à créer ————
HTAs à créer —●—●—●—
HTA à renforcer - - - - -
HTA à déposer // - - - - -
Poste existant [symbole] [symbole]
Poste à créer [symbole] [symbole]
Poste à déposer [symbole] [symbole]
Gaz ————
France Télécom - - - - -
Télédistribution ————
Câble Téléreport - - - - -

LEGENDE

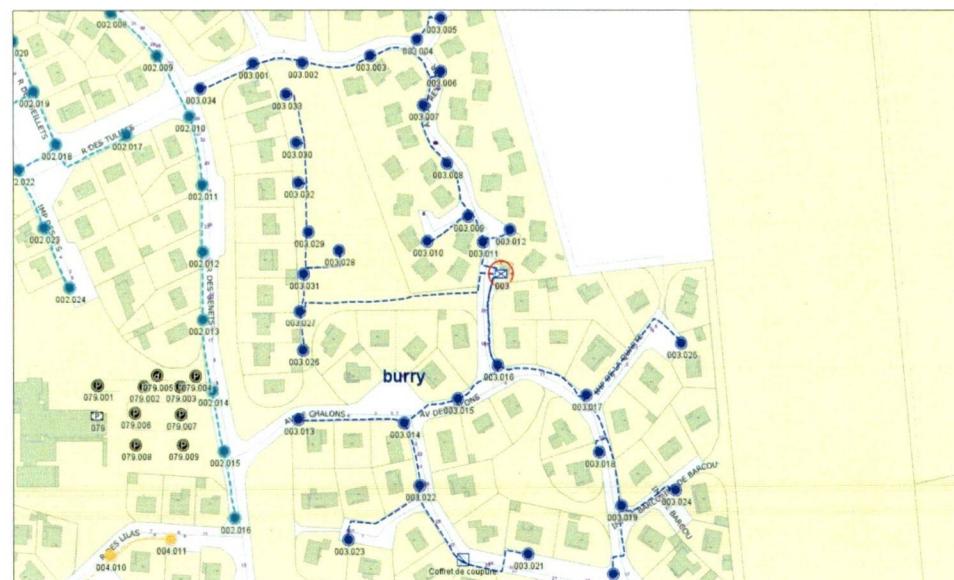
BTa existante ————
BTs existante —●—●—●—
BTa à créer ————
BTs à créer —●—●—●—
BTs à créer —●—●—●—
BTs à créer —●—●—●—
Branch à créer ————
Branch existant —●—●—●—
BTa à renforcer - - - - -
Brcht à déposer // - - - - -
BT à déposer // - - - - -
EPs à poser —●—●—●—
EPs Existants —●—●—●—
EPa à créer - - - - -
EPa existant ————
EP à déposer // - - - - -

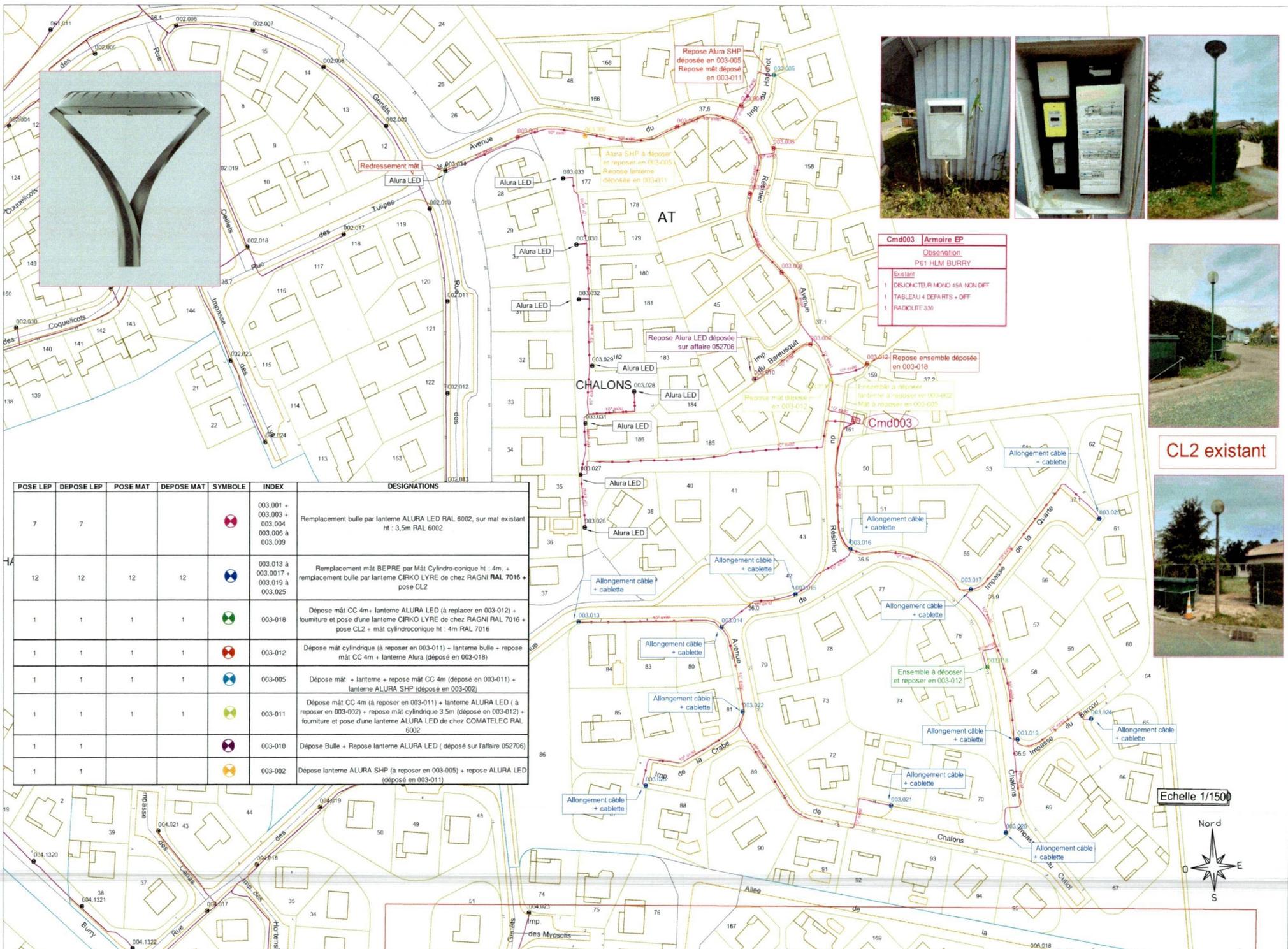
Date de réalisation :	28/05/2021
Validation CA/SYDEC:	
Validation France Télécom:	
Validation France Télécom:	
Mise à jour :	

PLAN DE SITUATION 1/25000



PLAN GEOLUX





Cmd003 Armoire EP
 Désignation
 P61 HLM BURY
 Existant
 1 DISJONCTEUR MONO 45A NON DIFF
 1 TABLEAU 4 DEPARTS + DIFF
 1 RADIOLITE 330



CL2 existant



POSE LEP	DEPOSE LEP	POSE MAT	DEPOSE MAT	SYMBOLE	INDEX	DESIGNATIONS
7	7				003.001 + 003.003 + 003.004 003.006 à 003.009	Remplacement bulle par lanterne ALURA LED RAL 6002, sur mat existant ht : 3.5m RAL 6002
12	12	12	12		003.013 à 003.0017 + 003.019 à 003.025	Remplacement mât BEPRE par Mât Cylindro-conique ht : 4m + remplacement bulle par lanterne CIRKO LYRE de chez RAGNI RAL 7016 + pose CL2
1	1	1	1		003-018	Dépose mât CC 4m + lanterne ALURA LED (à remplacer en 003-012) + fourniture et pose d'une lanterne CIRKO LYRE de chez RAGNI RAL 7016 + pose CL2 + mât cylindroconique ht : 4m RAL 7016
1	1	1	1		003-012	Dépose mât cylindrique (à reposer en 003-011) + lanterne bulle + repose mât CC 4m + lanterne Alura (déposé en 003-018)
1	1	1	1		003-005	Dépose mât + lanterne + repose mât CC 4m (déposé en 003-011) + lanterne ALURA SHP (déposé en 003-002)
1	1	1	1		003-011	Dépose mât CC 4m (à reposer en 003-011) + lanterne ALURA LED (à reposer en 003-002) + repose mât cylindrique 3.5m (déposé en 003-012) + fourniture et pose d'une lanterne ALURA LED de chez COMATELEC RAL 6002
1	1				003-010	Dépose Bulle + Repose lanterne ALURA LED (déposé sur l'affaire 052706)
1	1				003-002	Dépose lanterne ALURA SHP (à reposer en 003-005) + repose ALURA LED (déposé en 003-011)

Allongement câble
+ cabelle

Echelle 1/150

